

LE BUDGET AU SÉNAT

La visite dans notre région du général Niessel président de la Fédération des sous-officiers de réserve

APRES LA MORT DE M. PAUL CLARISSE, DE ROUBAIX L'affaire des mœurs de la police de Lille

« Nous assurerons au pays une aviation digne de ses sacrifices » dit le général Denain

Le général Denain indique que l'organisation du ministère de l'Air est maintenant chose faite. Le ministre poursuit également la décentralisation industrielle. Il faut, pour aboutir, prévoir deux ans. Le ministre est disposé à renover tout matériel en s'adressant, quand il sera nécessaire, à des pays étrangers.

Le budget de la Guerre. Elle est reprise à 15 h. 30. sous la présidence de M. Jeanneney. M. Germain-Martin, Pétrot et le général Maurin sont au banc du gouvernement.

Le rapporteur espère qu'en outre les efforts faits pour intensifier les engagements ramèneront encore le déficit annuel à 40.000 hommes.

Le discours de M. Lémery

M. Lémery insiste ensuite sur la nécessité de fortifier notre armée; mais il estime que, pour atteindre ce but, il n'est pas d'autre moyen que d'allonger le service militaire. Contre les dangers de la guerre, il faut aussi développer le système des alliances.

M. Lémery remarque que les fortifications ne sont pas occupées et qu'elles forment une dépense inutile. Il soutient que le rétablissement immédiat du service de deux ans est une nécessité absolue et à peine suffisante, car il devra être combiné avec le renforcement de l'armée de métier. Et cette opération, M. Lémery la juge possible par l'enrôlement des chômeurs. Il invite le Gouvernement à agir sans faiblesse.

Le soldat libéré, dit-il, est admis de droit à percevoir immédiatement l'indemnité de chômage, pourvu qu'au moment de son incorporation, il l'ait touchée.

L'intercession du général Maurin. Le général Maurin promet de préparer une solution satisfaisante au problème des effectifs. Mais, poursuit-il, le ministre de la Guerre, que nous avons à craindre une attaque brusquée, faut-il que la France entière soit sous les armes? Nous sommes une nation de quarante millions d'hommes en face d'une nation de soixante millions.

M. P.-E. Flandin déclare que la France peut résister à tous les chocs. Un certain nombre d'articles sont réservés et les derniers chapitres du budget sont adoptés.

« Nous assurerons au pays une aviation digne de ses sacrifices » dit le général Denain. Le général Denain indique que l'organisation du ministère de l'Air est maintenant chose faite. Le ministre poursuit également la décentralisation industrielle. Il faut, pour aboutir, prévoir deux ans. Le ministre est disposé à renover tout matériel en s'adressant, quand il sera nécessaire, à des pays étrangers.

Le budget de la Guerre. Elle est reprise à 15 h. 30. sous la présidence de M. Jeanneney. M. Germain-Martin, Pétrot et le général Maurin sont au banc du gouvernement.

Le rapporteur espère qu'en outre les efforts faits pour intensifier les engagements ramèneront encore le déficit annuel à 40.000 hommes.

Le discours de M. Lémery

M. Lémery insiste ensuite sur la nécessité de fortifier notre armée; mais il estime que, pour atteindre ce but, il n'est pas d'autre moyen que d'allonger le service militaire. Contre les dangers de la guerre, il faut aussi développer le système des alliances.

M. Lémery remarque que les fortifications ne sont pas occupées et qu'elles forment une dépense inutile. Il soutient que le rétablissement immédiat du service de deux ans est une nécessité absolue et à peine suffisante, car il devra être combiné avec le renforcement de l'armée de métier. Et cette opération, M. Lémery la juge possible par l'enrôlement des chômeurs. Il invite le Gouvernement à agir sans faiblesse.

Le soldat libéré, dit-il, est admis de droit à percevoir immédiatement l'indemnité de chômage, pourvu qu'au moment de son incorporation, il l'ait touchée.

L'intercession du général Maurin. Le général Maurin promet de préparer une solution satisfaisante au problème des effectifs. Mais, poursuit-il, le ministre de la Guerre, que nous avons à craindre une attaque brusquée, faut-il que la France entière soit sous les armes? Nous sommes une nation de quarante millions d'hommes en face d'une nation de soixante millions.

M. P.-E. Flandin déclare que la France peut résister à tous les chocs. Un certain nombre d'articles sont réservés et les derniers chapitres du budget sont adoptés.

LE SOIR, IL A FAIT UNE MAGISTRALE CONFÉRENCE A TOURCOING SUR LE DANGER AÉRIEN

« Les sous-officiers et officiers de réserve sont les plus grands pacifistes, puisque ce sont eux qui font respecter la paix »

Général NIESEL.



En haut: LES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE PENDANT LA RÉUNION AU CAFÉ BELLE-VUE. En bas: M. LE GÉNÉRAL NIESEL, ayant à sa droite M. CÉSAR GAYDET et le capitaine LE TALLEC. On reconnaît, en deuxième position, à gauche du général, M. LE LIEUTENANT-COLONEL ROBYN.

M. le général Niessel, président de la Fédération des sous-officiers de réserve, a passé toute la journée de lundi à Roubaix. Il a donné un tournoi, une magistrale conférence sur le danger aérien et la protection de la population civile.

C'est devant une grande assistance, parmi laquelle on notait de nombreuses personnalités du monde industriel, que M. Niessel a fait une conférence magistrale sur le danger aérien et la protection de la population civile.

La conférence du général Niessel à Tourcoing. C'est devant une grande assistance, parmi laquelle on notait de nombreuses personnalités du monde industriel, que M. Niessel a fait une conférence magistrale sur le danger aérien et la protection de la population civile.

La réunion trimestrielle du bureau des Syndicats libres de la région du Nord. Les membres du bureau de l'Union régionale des Syndicats libres du Nord ont tenu une importante réunion le dimanche 16 décembre, à 9 h., à la Bourse du Travail, rue Saint-Etienne, à Lille.

Une réunion de l'Union sociale d'ingénieurs catholiques à Lille. L'Union sociale des Ingénieurs catholiques (section de Lille), s'est réunie dimanche soir à la présidence de M. Gosselet.

LA SITUATION DES INDUSTRIES TEXTILES. La Fédération des Syndicats libres de l'industrie textile, dont le siège est à Roubaix, vient de faire part aux sénateurs et députés du département du Nord de ses récentes interventions auprès du Gouvernement.

Une protestation de l'Association professionnelle de la police de Lille. Nous avons tenu nos lecteurs au courant des regrettables incidents qui s'étaient produits vendredi soir, au commissariat central de Lille, où avait été hébergée une dame roubaissienne.

« Les sous-officiers et officiers de réserve sont les plus grands pacifistes, puisque ce sont eux qui font respecter la paix »

Le professeur Doumer, mandé par M. Niessel, a déclaré que, dans l'intérêt de la paix, il ne pouvait pas se permettre au public de se libérer d'une fausse opinion, elle a jugé utile d'apporter une rectification aux allégations de M. Niessel.

Le professeur Doumer, mandé par M. Niessel, a déclaré que, dans l'intérêt de la paix, il ne pouvait pas se permettre au public de se libérer d'une fausse opinion, elle a jugé utile d'apporter une rectification aux allégations de M. Niessel.

Le professeur Doumer, mandé par M. Niessel, a déclaré que, dans l'intérêt de la paix, il ne pouvait pas se permettre au public de se libérer d'une fausse opinion, elle a jugé utile d'apporter une rectification aux allégations de M. Niessel.

Le professeur Doumer, mandé par M. Niessel, a déclaré que, dans l'intérêt de la paix, il ne pouvait pas se permettre au public de se libérer d'une fausse opinion, elle a jugé utile d'apporter une rectification aux allégations de M. Niessel.

Le professeur Doumer, mandé par M. Niessel, a déclaré que, dans l'intérêt de la paix, il ne pouvait pas se permettre au public de se libérer d'une fausse opinion, elle a jugé utile d'apporter une rectification aux allégations de M. Niessel.

Le professeur Doumer, mandé par M. Niessel, a déclaré que, dans l'intérêt de la paix, il ne pouvait pas se permettre au public de se libérer d'une fausse opinion, elle a jugé utile d'apporter une rectification aux allégations de M. Niessel.

Le professeur Doumer, mandé par M. Niessel, a déclaré que, dans l'intérêt de la paix, il ne pouvait pas se permettre au public de se libérer d'une fausse opinion, elle a jugé utile d'apporter une rectification aux allégations de M. Niessel.

Le professeur Doumer, mandé par M. Niessel, a déclaré que, dans l'intérêt de la paix, il ne pouvait pas se permettre au public de se libérer d'une fausse opinion, elle a jugé utile d'apporter une rectification aux allégations de M. Niessel.

Le professeur Doumer, mandé par M. Niessel, a déclaré que, dans l'intérêt de la paix, il ne pouvait pas se permettre au public de se libérer d'une fausse opinion, elle a jugé utile d'apporter une rectification aux allégations de M. Niessel.